



le Hameau de la Pierre Longue



## accueil temporaire

Iffendic

contact : Iffendic

Le Hameau de la Pierre Longue  
26 rue de Montfort  
35750 IFFENDIC

Tél. : 02 99 09 92 78  
Fax. : 02 99 09 97 50  
E-mail : hpl@alaph.org



146 C, route de Lorient  
35000 Rennes

Tél. : 02 99 54 48 00  
Fax : 02 99 33 99 61  
contact@alaph.org

[www.alaph.org](http://www.alaph.org)

- **une capacité d'accueil de 4 places**
- **un hébergement temporaire non médicalisé** pour une période ne pouvant excéder 90 jours en continu (ou non) par année civile
- **un accompagnement individualisé** visant l'autonomisation des personnes hébergées.

Financement : Conseil Général

### Encadrement :

Une équipe médico-sociale pluridisciplinaire constituée d'un coordinateur éducatif, de 12 accompagnants (moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, aides-soignants), et d'une infirmière assure, au quotidien, un accompagnement individualisé visant l'autonomisation des personnes hébergées.

Chaque résident est particulièrement suivi par un référent et un co-référent désignés parmi les professionnels de l'équipe d'accompagnants.

Pour assurer les prestations hôtelières, administratives et de maintenance des locaux, l'équipe médico-sociale est complétée de 6 agents de services, d'un agent de maintenance, d'une secrétaire et d'un comptable.

Enfin, en binôme avec les accompagnants, la sécurité des personnes et des locaux est assurée chaque nuit par une équipe de 2 veilleurs.

### Conditions et procédures d'admission :

#### Conditions :

- Avoir entre 45 et 60 ans,
- Être reconnu en situation de handicap par la CDAPH.

#### Procédures :

Étant donné la diversité des demandes possibles, chaque situation sera étudiée au cas par cas.

La structure à l'origine de la demande restera garante du projet de vie de la personne confiée au service durant tout son séjour.

A son arrivée, le résident signera un contrat de séjour avec des objectifs personnalisés.

### Participation financière :

Suivant les dispositions légales régissant l'accueil temporaire. Les logements ouvrent droit à l'APL (Allocation Personnalisée Logement).

### Population accueillie :

L'accueil temporaire du Hameau de la Pierre Longue s'adresse à des adultes en situation de handicap psychique et/ou intellectuel, vieillissants, et n'ayant pas ou plus d'activité professionnelle.

C'est une réponse apportée à des situations diverses telles que :

- Personne handicapée ayant besoin d'un cadre, en attente d'une solution adaptée à sa situation,
- Couple d'adultes handicapés, en crise, dont l'un a besoin d'un lieu d'accueil, éventuellement pour être protégé (violence),
- Personne handicapée vivant en milieu ordinaire ayant besoin d'un lieu de sécurisation (avant/après) hospitalisation,
- Famille, vivant avec leur enfant handicapé, ayant besoin de « souffler », de voyager, ou d'être hospitalisée, s'il ne reste qu'un seul parent,
- Approche pour une mise en foyer future d'une personne handicapée en relation avec son vieillissement et/ou celui de ses (son) parents, dans le cadre d'une situation décrite ci-dessus.

Ces personnes doivent être volontaires, actrices de leur projet, stabilisées dans leur comportement et leur pathologie et posséder des capacités à vivre en milieu collectif.

### Prestations :

Proposer un hébergement temporaire non médicalisé, pour une période ne pouvant excéder 90 jours (en continu ou non) par année civile, dans un environnement adapté, agréable et sécurisé :

Chaque résident dispose d'un logement individuel de 21 m<sup>2</sup>, équipé d'une douche et d'un WC, et meublé, intégré au foyer de vie.

Les repas sont élaborés par le restaurant municipal d'Iffendic. Une commission « menu » s'assure de l'équilibre des repas proposés et propose des régimes adaptés aux problématiques de chacun.

Proposer un accompagnement individualisé dans les domaines suivants :

- les actes de la vie quotidienne ;
- l'organisation de loisirs et activités occupationnelles individuels et collectifs.